



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Sous-préfecture d'Alès
Pôle des collectivités territoriales
et du développement local

Alès, le 3 septembre 2019

ARRÊTÉ N° 30-2019-09-03-003

- **portant déclaration d'utilité publique** du projet de création d'une voie de desserte du hameau du Sollier et d'accès à la station d'épuration sur le territoire de la commune de Soustelle.
- **portant cessibilité** des parties de propriétés nécessaires à sa réalisation.

Le préfet du Gard, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L.1, L.110-1 à L.251-2 et R.111-1 à R.132-4;

Vu le code de l'environnement,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le document d'urbanisme de la commune de Soustelle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2018-08-27-006 du 27 août 2018 donnant délégation de signature à M. Jean RAMPON, sous-préfet d'Alès ;

Vu la délibération du conseil municipal de Soustelle en date du 26 février 2019 par laquelle la commune a approuvé le projet de création d'une voie de desserte et demandé l'ouverture d'une enquête conjointe préalable à l'utilité publique et à l'acquisition des biens immobiliers nécessaires à sa réalisation ;

Vu les dossiers établis par le maître d'ouvrage relatifs à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'enquête parcellaire ;

Vu l'avis du service France Domaine à la direction départementale des finances publiques du 12 mars 2019 ;

Vu l'avis du service aménagement territorial Cévennes à la direction départementale des territoires et de la mer du 26 avril 2019 ;

Vu la décision n° E19000045/30 du 06 mai 2019 par laquelle le tribunal administratif de Nîmes a désigné Madame Nicole PULICANI, en qualité de commissaire-enquêteur chargé de conduire les enquêtes susvisées ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2019-06-18-003 du 18 juin 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire ;

Vu les pièces constatant que l'arrêté d'enquêtes énoncé ci-dessus a été publié, affiché en mairie et inséré dans 2 journaux du département et le dossier d'enquête publié sur le site Internet de la préfecture du Gard, huit jours au moins avant le début des enquêtes et rappelés dans les huit premiers jours de celles-ci ;

Vu les dossiers d'enquêtes mis à disposition du public en mairie de Soustelle pendant 18 jours consécutifs, soit du mardi 02 au vendredi 19 juillet 2019 et les registres correspondants ;

Vu les rapports d'enquêtes établis par le commissaire-enquêteur et déposés en sous-préfecture le 5 août 2019 ;

Vu les conclusions motivées et l'avis favorable, sans réserve, émis par le commissaire-enquêteur à la déclaration d'utilité publique de l'opération et à la cessibilité des parties de propriétés nécessaire à sa réalisation ;

Considérant que la réalisation des travaux de création d'une voie de desserte du hameau du Sollier et d'accès à la station d'épuration sur la commune de Soustelle présente un caractère d'utilité publique, car elle remplit 2 objectifs :

- régulariser le chemin d'accès à la station d'épuration et aux réseaux d'eaux usées pour les véhicules des services techniques,
- désenclaver certaines habitations au nord du hameau en créant une nouvelle voie communale permettant l'accès des engins de secours.

Sur proposition du sous-préfet d'Alès ;

ARRÊTE

Article 1 :

Est déclarée d'utilité publique, conformément aux motifs et considérations tels que soumis à enquête publique, l'opération de création d'une voie de desserte du hameau du Sollier et d'accès à la station d'épuration sur la commune de Soustelle.

Article 2 :

La commune de Soustelle est autorisée à acquérir soit à l'amiable, soit s'il y a lieu par voie d'expropriation, dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les parties de propriétés nécessaires à la réalisation de ce projet tel qu'il résulte des dossiers soumis à l'enquête publique ;

Article 3:

Les procédures d'expropriation des propriétés reportées au tableau annexé au présent arrêté, devront être accomplies dans un délai maximal de cinq ans à compter de la date de signature du présent arrêté, sauf prorogation de celui-ci à l'issue de cette période et pour la même durée.

La présente déclaration d'utilité publique deviendra caduque à l'expiration d'un délai de 5 ans à compter de la publication du présent arrêté, ou de dix ans dans l'éventualité de sa prorogation. Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans ce délai.

Article 4 :

Le maire de la commune de Soustelle procédera à l'affichage du présent arrêté en mairie pendant une durée minimale d'un mois à compter de sa publication.

En outre, une copie du présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et sera adressée au directeur départemental des territoires et de la mer du Gard pour information.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du sous-préfet d'Alès, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication,
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Article 6 :

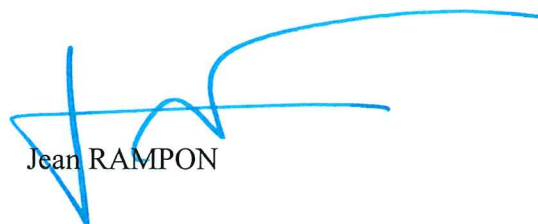
Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur en s'adressant à la mairie de Soustelle. Ces documents sont également consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Gard (www.gard.gouv.fr) rubrique « publications-enquêtes publiques ».

Article 7 :

Le sous-préfet d'Alès, le maire de Soustelle et le commissaire-enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alès, le 03 SEP. 2019

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet d'Alès,



Jean RAMPON



D.U.P. - Etat parcellaire

DESIGNATION DES PROPRIETAIRES A LA MATRICE CADASTRALE			SITUATION ANCIENNE				ETAT PARCELLAIRE APRES CESSIONS				
Noms, prénoms, date de naissance	Domicile	N° plan parcellaire	Section	N°	Superficie	Lieu-dit	Nature	N°	Superficie	Propriétaires	
Mme RABIER Claire née PONGY Née le 27/09/1941	12, lot BEAUREGARD II 13480 CABRIES	1	A	294	455	Le Sollier	Pré	294p	45	Commune de SOUSTELLE	
Mme FRITSCH Eveline née PONGY Née le 15/12/1935	54, rue PRADIER 83000 TOULON		A	312	1 720	Le Sollier	Terre	312p	131	Commune de SOUSTELLE	
Mme SABATIER Madeleine née PONGY Née le 17/06/1934	LES JARDINS DE FAVENTINES 115, rue Faventines 26000 VALENCE		A	313	410	Le Sollier	Terre	313p	13	Commune de SOUSTELLE	
M. PONGY Pierre Né le 01/12/1936	LA GREVOU 30 480 CENDRAS		A	1113	157	Le Sollier	Terre	1113p	21	Commune de SOUSTELLE	
M. PONGY Jean-Paul Né le 20/01/1948	190, chemin de l'Abri Bas 30480 CENDRAS	2	A	1113	157	Le Sollier	Terre	1113p	136	Consorts PONGY	
Mme JOLIVET Colette née SILHOL Née le 07/06/1941	13, Avenue de Clavières 30100 ALES										Commune de SOUSTELLE
Mme BARROT Martine née SILHOL Née le 22/01/1955	30, Impasse de la Tour POUGET 30100 ALES		A	1175	1 800	Le Sollier	Terre	1175p	165	1635	Commune de SOUSTELLE
Mme SILHOL Michelle Née le 22/01/1955	Résidence Mail des Abbes BAT C4 66, Rue Max Mousseron 34000 MONTPELLIER										Consorts SILHOL

DESIGNATION DES PROPRIETAIRES A LA MATRICE CADASTRALE			SITUATION ANCIENNE				ETAT PARCELLAIRE APRES CESSIONS			
Noms, prénoms, date de naissance	Domicile	N° plan parcellaire	Section	N°	Superficie	Lieu-dit	Nature	N°	Superficie	Propriétaires
Succession CRESPIN (Voir liste des Héritiers jointe en fin de dossier)		3	A	323	2 340	Le Sollier	Terre	323p	186	Commune de SOUSTELLE
				345	18 870	Les Olivettes	Taillis	345p	1 011	Commune de SOUSTELLE
				346	4 020	Les Olivettes	Terre	346p	3 906	Consorts CRESPIN
				350	68	Le Sollier	Sol	350p	4	Commune de SOUSTELLE
				351	560	Le Sollier	Verges	351p	64	Consorts CRESPIN
				352	273	Le Sollier	Taillis	352p	10	Commune de SOUSTELLE
				353	970	Les Olivettes	Terre	353p	550	Consorts CRESPIN
				293	250	Le Sollier	Sol	293p	50	Commune de SOUSTELLE
				311	1 870	Le Sollier	Terre	311p	2	Commune de SOUSTELLE
				295	569	Le Sollier	Pré	295p	223	Consorts CRESPIN
				295	514	Le Sollier	Pré	295p	61	Commune de SOUSTELLE
				M. DIET André Né le 03/12/1941	Croix des Vents 30110 SOUSTELLE	4	A	293	250	Le Sollier
Mme GRILLET Juliette Née le 12/11/1983	Place du Temple 30170 DURFORT ET SAINT MARTIN SOSSENAC	5	A	311	1 870	Le Sollier	Terre	311p	217	M. DIET André
				295	569	Le Sollier	Pré	295p	272	Commune de SOUSTELLE
				295	514	Le Sollier	Pré	295p	1 598	M. DIET André

DESIGNATION DES PROPRIETAIRES A LA MATRICE CADASTRALE			SITUATION ANCIENNE					ETAT PARCELLAIRE APRES CESSIONS		
Noms, prénoms, date de naissance	Domicile	N° plan parcellaire	Section	N°	Superficie	Lieu-dit	Nature	N°	Superficie	Propriétaires
M. MARTIN Joris Né le 17/10/1990	999, route de la Croix des Vents 30480 CENDRAS	6	A	292	430	Le Sollier	Sol	292p	18	Commune de SOUSTELLE
			A	357	1280	Les Olivettes	Terre	357p	50	Commune de SOUSTELLE
Mme RABIER Claire née PONGY Née le 27/09/1941	12, lot. Beauregard II 13480 CABRIES Lot. Beauregard I 13480 CABRIES	7	A	358	826	Les Olivettes	Vigne	358p	3	Commune de SOUSTELLE
			A	359	3880	Les Olivettes	Terre	359p	823	M. & Mme RABIER Louis
M. RABIER Louis Né le 17/08/1941			A					359p	38	Commune de SOUSTELLE
									359p	195
								359p	3647	M. & Mme RABIER Louis

N° plan parcellaire : 03 - Succession CRESPIN

Noms, prénoms, date de naissance	Domicile	
Mme BRUNEL Jeanne (<i>en cours</i>) Née le 10/08/1932	• M. BRUNEL Roger Né le 05/09/1928	Les Bedos 30480 CENDRAS
	• Mme MARTIN Odette née BRUNEL Née le 24/10/1930	Le Vallat 30110 SOUSTELLE
	• M. BRUNEL Marcel Né le 14/04/1935	3, rue Youri GAGARINE 30480 CENDRAS
	• Mme SEGUIER Dany née BRUNEL Née le 31/07/1954	Chemin du Rat Malataverne 30480 CENDRAS
	• Mme MANUEL Marie-Françoise née BRUNEL Née le 18/10/1955	Malataverne 30480 CENDRAS
	• Mme BRUNEL Catherine Née le 23/11/1958	6, rue Gabriel PERI 30480 CENDRAS
	• M. BRUNEL Hervé Né le 02/03/1962	14, avenue Joliot CURIE 30100 ALES
	• Mme ALBAIN Florence née BRUNEL Née le 11/11/1965	Lotissement des Cerisiers Malataverne 30480 CENDRAS
	• Mme BRUNEL Valérie Née le 04/03/1969	Argentan 30110 LES SALLES DU GARDON
	• M. BRUNEL Alain Né le 07/06/1947	2, route nationale 30480 CENDRAS
	• Mme VILO Geneviève née BRUNEL Née le 09/02/1949	204, impasse chemin des Dupines 30100 ALES
	• M. BRUNEL Jean-Michel Né le 28/01/1961	Chemin de Montèze 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES
	• M. BRUNEL David Né le 27/04/1971	11, rue Arthur VIGNE 30480 CENDRAS
	• M. BRUNEL Cédric Né le 09/07/1972	Impasse Roses Trémières 30200 SAINT LAURENT DE CARNOLS
	• M. BRUNEL Alain Né le 10/06/1973	Impasse Roses Trémières 30200 SAINT LAURENT DE CARNOLS
	• M. BRUNEL Michaël Né le 09/07/1979	Chemin Drouille 30200 SAINT LAURENT DE CARNOLS
	• Mme BRUNEL Délinda Née le 31/10/1990	Chez Mme Marie Thérèse PALUMBO Le Moulinet 37, rue Marcel Paul 30100 ALES
	• Mme GROSMOIRE Véronique Née le 12/07/1970	7 bis, chemin des Mûriers 30340 ROUSSON
• Mme GROSMOIRE Marielle Née le 12/07/1970	400, chemin de Tamaris 30520 SAINT MARTIN DE VALGALGUES	
• M. GROSMOIRE Patrice Né le 01/02/1973	204, impasse chemin des Dupines 30100 ALES	

Dossier de D.U.P. – Commune de SOUSTELLE
Réalisation d'une voie de desserte du « Hameau de Sollier » et d'accès à la STEP

Noms, prénoms, date de naissance	Domicile	
Mme BRUNEL Jeanne (<i>en cours</i>) Née le 10/08/1932	◦ M. BRUNEL Reynald Né le 05/10/1981	Le Bousquet 30360 MONTEILS
	◦ M. BRUNEL Xavier Né le 14/06/1984	Impasse des Chênes 30360 MARTIGNARGUES
	◦ Mme BRUNEL Coralie Née le 13/09/1976	7, chemin de Fourchaud 43700 ARSAC EN VELAY
	◦ M. BRUNEL Daniel Né le 16/04/1950	La Faissette Mas Boudonne 30480 CENDRAS
	◦ M. BRUNEL Bernard Né le 17/07/1952	La Favède 30110 LES SALLES DU GARDON
	◦ Mme BIET Sylvette née BRUNEL Née le 05/09/1955	6, impasse des Crozes 30340 MONS
	◦ M. BRUNEL Jean-Claude Née le 17/05/1957	10, boulevard du Commandant Finat Duclos 13014 MARSEILLE
	◦ Mme BRUNEL Brigitte Née le 23/08/1959	Chemin de la Grande 30110 LAVAL PRADEL
	◦ M. BRUNEL Philippe Né le 24/07/1960	13, rue Louis LECUYER Bât. K n° 53 92000 NANTERRE
◦ Mme BRUNEL Béatrice Née le 04/12/1962	Les Bouziges 30530 PORTES	